

FICHE D'INSCRIPTION NATATION ADULTE

SAISON 2019/2020

1 - IDENTITE

NOM PRENOM

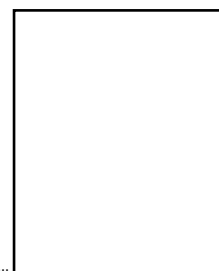
DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE FIXE TELEPHONE PORTABLE

ADRESSE MAIL



2 - FORMULE D'ABONNEMENT

Inscription à l'année 1 séance / semaine : Commune : **170.00 €** / Hors C : **237.00 €**

Carte abonnement « Activité » : **facturée 3.60€ en cas de perte**. Elle est obligatoire à chaque séance ; entrée/sortie. Elle est la propriété de la Mairie et devra être restituée à la fin de la saison.

3 - CHOIX DE VOTRE SEANCE

HORAIRES	JOURS	SEANCES	INSCRIPTION
Choix n° 1 De.....à.....			Année
Choix n° 2 De.....à.....			Année

**Pour compléter, reportez-vous au tableau. (Voir au dos)
Inscrivez à l'identique les horaires, jours et séances.**

	12H45/13H30	19H45/20H30	20H00/20H45
LUNDI	N2/N3		N2
JEUDI		1 cours N1 1 cours N3	
VENDREDI			N3

Niveau N1 Non nageurs, mais capable de rentrer dans le grand bain.

Niveau N2 50m 2 nages.

Niveau N3 100m 3 nages.

4 - CONDITIONS GENERALES

NE JOIGNEZ AUCUN REGLEMENT A VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

- Les dossiers incomplets ou nous parvenant après **le 23 août** ne seront pas traités.
- Les inscriptions sont effectuées par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi).
- Toute demande d'inscription doit être accompagnée :
 1. D'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 2. D'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive souhaitée, datant de moins de 3 mois au moment de l'inscription.
 3. D'1 photo.
- Le paiement s'effectuera avec le courrier de confirmation à partir du 1er septembre
- **Aucun cours** ne sera dispensé **pendant les vacances scolaires** (sauf les samedis de début de vacances).
- Les jours fériés ou les fermetures exceptionnelles ne donneront pas lieu à un report de cours.
- L'établissement sera fermé pour vidange technique deux semaines par an au minimum.
- L'activité n'est pas couverte par une assurance spécifique communale.
- Les inscriptions ne seront pas remboursées. Sauf avis médical, déménagement et mutation.
- L'abonnement est nominatif et individuel et ne prévoit pas l'accès à la piscine en dehors du temps d'activité.
- **Bonnet de bain et douche obligatoires. Les sacs doivent être entreposés dans les casiers prévus à cet effet, accessibles avec une pièce de 1 Euro récupérable.**

Je certifie avoir pris connaissance de la fiche d'information sur le déroulement des activités aquatiques.

Date :

Signature :



VOISINS
— le bretonneux —